

*Br. 7.*  
3<sup>e</sup> Division.

357

Paris, le 10. Juillet 1813.

Bureau  
des Sciences et des  
Beaux Arts.

Réponse à  
Lettre d'

5 Juillet.  
Enregistrement  
à l'arrivée, N° 10572.  
Le

Le Ministre de l'Intérieur,  
Comte de l'Empire.

A Monsieur Lethiers, Directeur de l'Ecole Impériale  
des Beaux Arts à Rome.

Renseignement demandé  
au sujet des sommes  
accordées au S. Rutzkiel,  
Ancien élève de l'Ecole  
de Rome. /:

Monsieur, le S. Rutzkiel, ancien élève de l'Ecole Impériale  
des Beaux Arts à Rome, qui a quitté cet établissement avant  
le premier janvier 1813, terme de l'expiration de son pensionnat,  
Reclame le payement de la pension qu'il auroit touchée à  
Compter du 1<sup>er</sup> mai 1811, si depuis cette époque il fut resté à  
l'Ecole.

J'ai déjà pris sur ces Objets une Détermination qui vous  
a été notifiée le 28-avril 1812, d'après laquelle le S. Rutzkiel  
n'a dû espérer de recevoir que la moitié du Traitemens de  
Douze cent francs qui lui eut été payé pour son entretien personnel  
et pour frais d'une Copie de Statue d'après l'Antique, S'il  
eût Séjourné à Rome jusqu'à la fin de Décembre de  
l'année dernière.

Suivant votre Lettre du 31-mars 1812, Cet élève ayant  
exécuté sa Copie de Statue lorsqu'il étoit encore à l'Ecole des  
Beaux Arts, la demande qu'il fait doit se réduire à lui tenir  
Compte de Quatre cent francs pour huit mois de 1811,

Cy..... 400. francs

Et de Six cent francs pour l'année entière de 1812, Cy... 600. "

Au Total, Mille francs, Cy..... 1000. "

Il est mention dans votre Compte de Recettes et de Dépenses de l'année 1811, que vous avez reçu et mis en réserve pour le S. Mutachié, depuis le 1<sup>er</sup> mai jusqués et y compris Décembre, Cent francs par mois, pour huit mois, Cy ..... 800. francs.

Dans votre Compte pour 1812, rien n'indique que le Réclamant ait touché les sommes qu'il aurait dû recevoir pour sa pension pendant la dite année, ni que vous ayez fait de recettes pour son Compte, si ce n'est pour ses frais de retour à Paris. Mais pour compléter celle qui lui revient, il ne s'agit que d'ajouter deux cent francs à la précédente; et le reliquat de 153 francs, 15 centimes, qui se trouve dans la caisse de l'Ecole, provenant des Recettes du dernier exercice, vous donne le moyen de courrir ce déficit, Cy ..... 200. "

---

1000. "

---

Avant de vous autoriser à faire droit à la Réclamation du S. Mutachié, je desire que vous me fassiez connoître quelle suite vous avez donnée à ma Décision du 28 avril concernant ces Artistes, et s'il n'a rien reçu pour sa pension depuis le 1<sup>er</sup> mai 1811, ainsi qu'il l'annonce. J.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Wautier

361

ste,